

# DÉBAT PUBLIC

## « La mer en débat »

### Façade maritime Nord Atlantique / Manche Ouest

Compte-rendu intégral  
Mardi 19 mars 2024

<b>SALLE/ADRESSE :</b>	Visite de la rade - Quai des Indes, Lorient
<b>PARTICIPANTS :</b>	25 participants
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	14h00 à 17h00

#### Commission particulière du débat public (CPDP) :

Mme Karine BESSES  
Mme Paula SCHMIDT DE LA TORRE  
Mme Lucie BEGUIN  
M. Patrick CHAUMETTE

#### Intervenants :

Mme Pauline SILORET	La Maison de la Mer
M. Pierre LOIRET	Association Eau et Rivières de Bretagne
Mme Florence JEHENNE	Scapêche
Mme Marie-Françoise Barboux	DREAL
M. Jean-Paul AUFRAY	Eau et Rivières de Bretagne

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

### **Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Ce qu'on voulait approcher aujourd'hui avec vous, c'est : quelles sont les conséquences potentielles sur un port comme Lorient ? Nous pouvons peut-être commencer un peu avec ce que vous avez entendu, ce qui vous paraît intéressant de ce qui a été amené dans la visite, et puis que nous puissions échanger autour de cela.

Je vous donne juste quelques règles, parce que nous recueillons à chaque fois la parole. Aujourd'hui, ça va être avec des enregistrements. Il y aura deux portables qui vont enregistrer votre parole. Pour que ça se passe au mieux, attendez que la première personne ait terminé pour prendre la parole, pour que ça soit lisible et audible par la suite. Je vous propose aussi qu'avant de prendre la parole, vous vous présentiez, que vous donniez votre prénom, et si vous représentez une structure, quel est votre lien avec la mer, pour que ça soit porté à la connaissance de tous. Le but, c'est que ça soit un peu un échange à bâtons rompus pendant une demi-heure à peu près.

Nous pouvons peut-être commencer par : de quoi cette visite vous a permis de prendre conscience ? Quelles sont les réflexions qui émergent, notamment sur ce sujet du port ? Nous avons eu une dimension un peu historique de la rade de Lorient, aussi des usages du port. Est-ce qu'il y a des choses que vous ne connaissiez pas ou qui vous ont marqués ?

### **Pierre LOIRET, Association Eau et Rivières de Bretagne**

Un premier commentaire. Pierre. Je suis de l'association Eau et Rivières de Bretagne, une association de protection de l'environnement et de protection de la nature. Là, pour ce premier commentaire, il s'agit de dire que nous avons vu effectivement toutes les possibilités de ce qu'il se passe sur nos différents ports à Lorient. Nous, nous nous posons la question de savoir si c'est un port durable. Parce que pour ce qui est du port pétrolier, nous pouvons penser aujourd'hui que, compte tenu de ce que nous faisons en matière d'électrification, le port pétrolier n'a pas d'avenir. Alors à moyen, long terme, je n'en sais rien, mais on peut se poser la question. Nous avons vu un déchargement de granulats. Là aussi, en termes de construction, est-ce qu'on va continuer à piller d'autres pays pour construire des pavillons aujourd'hui sur des territoires où l'on sature ? On a du débarquement d'OGM, de soja OGM. Là, c'est pareil, est-ce qu'il est de bon ton de continuer à piller, détruire des forêts, pour nourrir des ports en Bretagne ? Je rappelle qu'il y a huit ports par habitant en Bretagne. Donc est-ce que c'est une solution d'avenir ? Je ne pense pas. Nous avons vu que l'on fait venir du bois du Nord, du sapin du Nord très souvent, pour ensuite le déchiqueter, le retrouver déchiqueté et le voir repartir. Est-ce que ça, c'est du commerce véritablement ? Vous voyez, ce sont toutes ces questions sur l'avenir de ce port. Nous voyons que c'est un port qui se cherche quelque part. Je ne parle pas de la pêche. Aujourd'hui, nous entendons dire que l'on va travailler avec la société Ker'Oman pour aller développer des infrastructures à Oman, mais dans quel sens ? Est-ce qu'on va faire venir du poisson de là-bas ? Enfin, c'est pareil, on s'engage à piller un pays pour un pays déjà riche. L'avenir de ce port est donc très incertain. C'était un premier commentaire.

### **Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Vous avez donc l'impression de constater que toutes les activités existantes ou qu'on a perçues aujourd'hui, quid de la durabilité de ces activités et de l'avenir aussi face à des enjeux environnementaux et climatiques que nous avons aujourd'hui ?

### **Pierre LOIRET, Association Eau et Rivières de Bretagne**

Tout à fait.

### **Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui ont envie de réagir ou juste d'apporter leur perception de ce qu'ils ont vu aujourd'hui ? Il y a certaines personnes qui sont là en tant qu'observateurs, observatrices, qui

sont de l'Ifremer. Je vous invite à aussi prendre la parole si vous le souhaitez, juste en précisant le prénom et la structure que vous représentez pour que nous, nous puissions faire ensuite aussi la différence dans les verbatims. Il y a cette possibilité-là aussi.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Peut-être un étonnement ? Quelque chose qui vous a surpris ? Qu'est-ce que vous avez appris ? Des découvertes ?

**Intervenante**

Tout.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Tout pourquoi ? Parce que vous ne connaissiez pas ?

**Intervenante**

Un peu, mais au moins, ça nous permet de comprendre.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Quel est votre lien avec la mer ?

**Intervenante**

Habitante.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Habitante de Lorient ?

**Intervenante**

Non, mais des environs.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Entendu.

**Intervenante**

L'écologie, ça nous concerne aussi. La saturation des villes aussi, des mers, la pollution.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

En voyant la rade, qu'avez-vous ressenti, avec toutes ces activités, etc. ?

**Intervenante**

On savait que c'était un port, quand même, avec du commerce. Si, effectivement, c'est voué à disparaître, il y a quand même un gros pôle nautique qui peut prendre le relais. Vous avez parlé aussi d'une entreprise qui voulait développer des composites, qui se tournait vers l'avenir. Donc tout ça, ça peut être des portes d'ouverture pour justement faire une transition lente, mais efficace.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Est-ce que vous avez l'impression que le port de Lorient est en transition ? Est-ce que ça a donné cette impression-là ?

**Intervenante**

En tout cas au pôle innovation, oui.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Lié à quel type d'activités ?

**Intervenante**

Plutôt, comme vous disiez, comme tu disais, les composites, la course au large. Il y a aussi une notoriété pour le port. Le port de commerce a l'air plutôt de régresser. Le port de pêche, avec des difficultés. Est-ce que c'est ça qui prend le dessus, je ne sais pas. C'est vous qui allez nous dire.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

D'autres réactions ?

**Adeline, Ifremer**

Adeline. Je suis là au titre d'observatrice. Je travaille à l'Ifremer. Je suis chercheur. J'avais une observation ou peut-être un point d'étonnement dans la description, dans la lecture du paysage qui nous a été faite cet après-midi. C'est vrai qu'on a beaucoup parlé des activités portuaires, activités humaines autour de la rade. Peut-être apporter éventuellement davantage d'éléments sur les aspects environnementaux. On a eu les marées, mais peut-être qu'il y a d'autres enjeux de la rade qui sont en présence et qui viennent peut-être rendre compliquées certaines activités ou l'idée de concilier activités humaines dans la rade avec enjeux environnementaux. Si vous avez des éléments.

**Pauline SILORET, La Maison de la Mer**

Je n'aurai pas tous les éléments, je ne suis pas la mieux placée. Mais effectivement, il y a un suivi écologique dans la rade, dans des zones de la rade pour tout ce qui est dragage. Lorient Agglomération mène des campagnes justement pour étudier ces zones de dragage. Il faut savoir aujourd'hui, j'en ai discuté avec certains sur le bateau, sur le retour, c'est la législation française, tous les sables dragués dans la rade sont soumis à un test écologique et s'il y a une forme de pollution, ce sable doit être sorti de la rade, amené sur terre, dépollué. Effectivement, il y a tout un aspect aussi économique derrière pour lequel Lorient Agglomération aurait bien aimé s'abstenir. Donc c'est vrai qu'effectivement, il y a cette volonté de rendre la rade propre.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Et ça, par qui est-ce financé finalement ? La rade, ce n'est pas que Lorient Agglo. Il y a aussi Région Bretagne. Comment est-ce que ça se passe les appartenances ?

**Pauline SILORET, La Maison de la Mer**

Alors ça, je ne pourrais pas m'avancer sur les partages.

**Intervenant**

C'est multi-partenariat. C'est Région, Collectivités territoriales, bien sûr, mais c'est le contribuable, c'est vous et moi.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Est-ce qu'il y a d'autres remarques, d'autres retours ?

**Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

Il y a de la conchyliculture dans l'environnement ? Locmariaquer ?

**Pauline SILORET, La Maison de la Mer**

Oui, mais ça ne dépend pas trop de la rade de Lorient.

**Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

Non, mais ce sont les eaux du Scorff et du Blavet qui, éventuellement, vont venir polluer les concessions. Éventuellement, non ? Ça circule.

**Pauline SILORET, La Maison de la Mer**

Jusqu'à Locmariaquer ?

**Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

Je ne sais pas. C'est une question.

**Intervenante**

J'habite à Locmariaquer et non, non, pas du tout.

**Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

Si les stations d'épuration débordent...

### **Intervenante**

C'est déjà celle de la côte qui déborde. Ça leur suffit à être polluées.

### **Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

La question s'est posée dans différents endroits avant Noël.

### **Intervenante**

Oui, exactement. Régulièrement.

### **Intervenante**

Peut-être que vers la baie d'Étel, c'est une question. Peut-être sur Étel. Mais en tout cas pas de l'autre côté.

### **Patrick CHAUMETTE, Commission particulière du débat public**

Plus de l'autre côté.

### **Intervenant**

Les conchyliculteurs viennent de se rendre compte qu'effectivement, il y avait des soucis, parce qu'il y a eu quelques épisodes importants à Noël. D'ailleurs, ils mettent en place aujourd'hui même un groupe de travail pour réfléchir à ce que l'on fait avec les collectivités. Nous, on alerte depuis des années auprès des collectivités sur le fait qu'il faut cesser à un moment donné les constructions, parce que les stations d'épuration ne sont plus adaptées. Là, c'est la fuite en avant. On construit, on continue de construire et il y aura encore des dégâts à venir, il y aura encore des interdictions de pêche, puisqu'on n'est pas à jour. Là, on voit que les communes se précipitent, parce qu'il y a le zéro artificialisation nette. Donc elles se précipitent pour finaliser leur PLU, le plan local d'urbanisme, pour construire à tout va. Nous savons qu'au bout du bout, les stations d'épuration ne sont pas en capacité d'accueillir autant de personnes. Là-dessus, se rajoute quand même que la Bretagne va être augmentée d'environ un demi-million de personnes à terme. Ça s'accélère, parce que nous avons des... je ne vais pas les appeler « réfugiés climatiques », mais presque, des gens qui vont s'installer en Bretagne. On envisage, en Morbihan seulement, sur la côte sud, au sud de la quatre-voies, 250 000 personnes à venir dans les dix ans à venir. Vous voyez donc un peu les problématiques que nous allons avoir dans les quelques petites années à venir. Il va y avoir des intérêts un peu particuliers à défendre des uns et des autres et les collectivités ne sont pas prêtes aujourd'hui.

### **Nicole, commissaire-enquêteur**

Je m'appelle Nicole. Je suis commissaire-enquêteur sur la liste du Morbihan. Je viens d'être affectée dans ce département, je viens d'une autre région. J'aurais été intéressée pour qu'on nous rappelle quel est l'objectif de ce grand débat sur la mer et en quoi la visite de la rade aujourd'hui s'inscrit dans ce grand débat. Parce que le grand débat, c'est supposé être débattre pour prendre des décisions collectives ensuite. Quel est l'enjeu ? Quelles sont les décisions qui sont susceptibles d'être prises ?

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

C'est un petit peu ce que nous avons expliqué tout à l'heure, mais nous pouvons reprendre et préciser.

### **Nicole, commissaire-enquêteur**

Oui, j'ai bien compris que vous aviez vu telle et telle partie de la côte et tout ça, mais je n'ai pas compris concrètement quel est l'objet de ce grand débat. Parce que chaque fois qu'il y a un grand débat en France, c'est parce qu'il y a quelque chose derrière, une réforme institutionnelle ou un projet. Quel est le projet derrière ? Quel est le projet pour la mer ?

### **Lucie BEGUIN, Commission particulière du débat public**

Nous pouvons peut-être commencer par revenir sur la CNDP aussi.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Nous pouvons vous expliquer un peu ça, bien sûr. Alors c'est vrai qu'on ne creuse pas trop la présentation, parce que nous sommes en visite, on privilégie les visites et on accueille souvent des gens qui connaissent déjà le débat, mais effectivement, nous pouvons repréciser. C'est ce qu'on appelle le débat public qui est encadré par le Code de l'environnement. Le débat public est donc mené par la

CNDP, la Commission nationale du débat public, qui est une autorité administrative indépendante, depuis 2002, mais elle a été créée en 1995. L'État ou des maîtres d'ouvrage qui veulent faire des projets – ou l'État, là pour le coup, qui fait des plans-programmes, des planifications – saisissent la CNDP suivant le seuil financier ou suivant le type de projets, l'importance du plan-programme, etc. Là, la CNDP a été saisie par trois ministères sur la révision des documents stratégiques de façade. C'est ce qu'on appelle la planification maritime qui existe depuis 2019, finalement. C'est assez récent. Il y avait d'autres types de documents de planification avant. Là, nous sommes dans la révision de documents stratégiques de façade qui ont été faits en 2019. Nous les révisons si vite, finalement, parce qu'aussi, c'est la volonté de l'État de proposer dans cette planification de rajouter 45 GW d'éoliennes en mer. La révision ne porte pas que sur le fait de mettre 45 GW d'éoliennes en mer. Nous, la CNDP, c'est ce que nous disons, il ne faut pas que le débat ne porte que sur l'éolien. Parce que l'objectif des DSF, documents stratégiques de façade, c'est avant tout le bon état écologique de la mer et la conciliation de l'ensemble des activités, c'est-à-dire où on privilégie telle ou telle activité, comment on peut articuler les activités, sur des questions aussi de gouvernance sur les activités, comment on décide, etc. Donc nous, la CNDP, nous remettons bien le débat sur l'ensemble, sur les aspects environnementaux, sur les aspects des activités, comment on les articule, etc., quelles sont leur durabilité aussi, leur impact sur l'environnement. Effectivement, est-ce qu'on doit faire autant d'éoliennes en mer ou pas ? Est-ce qu'on doit partir sur ce développement massif ou pas ? Ce n'est pas encore tranché. C'est une proposition de l'État, effectivement, dans le mix énergétique que l'État souhaite proposer, mais aujourd'hui, il n'y a aucune décision qui est prise sur un mix énergétique spécifique. Les décisions vont se prendre derrière. Donc c'est vrai que ce n'est pas tranché. C'est une proposition assez forte de l'État et du président de la République, mais aujourd'hui, nous, CNDP, nous sommes là pour garantir que ce débat-là reste ouvert, que l'on peut interroger l'opportunité de mettre ces éoliennes. Si vous allez voir sur le site du débat et même ce soir en réunion publique, vous pouvez aller voir, l'État propose donc des zones spécifiques pour mettre les futures éoliennes, notamment beaucoup en expansion des parcs actuels. Je vous laisse aller voir. Il y en aura en Bretagne nord, Bretagne sud. Il y en a aussi sur la côte sud atlantique, au large des Sables-d'Olonne. Il y a donc ces propositions-là. L'État propose aussi de développer les zones de protection forte. Ça, c'est pour entrer dans le cadre européen. Aujourd'hui, je ne sais plus, en Bretagne, nous sommes à 0,01 %. Enfin, je dis peut-être une bêtise, mais nous sommes très faibles en termes de zones de protection forte, c'est-à-dire au-delà des Natura 2000 qui ne sont pas considérées comme des zones de protection forte. Ce sont vraiment des zones où nous sommes dans des protections un peu plus fortes et ça, il faut les développer. Nous sommes à 0,01 %, il faut aller jusqu'à 3 % sur notre façade. Ce qui fait quand même pas mal de nouvelles zones à décider ensemble aussi, où nous mettons ces zones-là. Ce débat sert aussi à dire comment nous allons décider ensemble, si nous pouvons déjà envisager un certain nombre de zones ou pas. Voilà tout ce que nous faisons depuis le début du débat. Nous interrogeons aussi les questions de terre-mer, les incidences, bien sûr, puisque le bon état écologique de la mer dépend aussi de la qualité des eaux et de ce qui vient des terres. Ça, ça a beaucoup été dit dans le débat, notamment avec l'agriculture, les industriels et l'assainissement, parce qu'il y a des populations... c'est ce dont nous parlions à l'instant. Toutes ces questions-là, nous les avons traitées au fur et à mesure depuis le 20 novembre et nous allons continuer à les traiter jusqu'au 26 avril. C'est vrai que là, nous arrivons un peu en fin de débat sur la façade.

### **Nicole, commissaire-enquêteur**

Nous allons donc mesurer l'acceptabilité de l'implantation d'éoliennes en mer tout le long de la côte entre deux espaces hyper protégés.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Alors nous, CNDP, nous n'aimons pas du tout parler d'acceptabilité, c'est peut-être d'autres acteurs qui en parlent, mais nous, nous essayons de créer à la CNDP l'occasion et la possibilité pour les acteurs et les citoyens de venir justement donner leur parole, de venir poser leur avis, etc. C'est donc une fenêtre qui est ouverte le débat public, une fenêtre démocratique. C'est le moment justement de s'en saisir et nous, nous essayons de créer des conditions favorables. Les ports auront un grand rôle à jouer. Déjà dans l'économie locale, ils jouent un rôle, dans la pêche, etc., mais demain aussi dans le développement des éoliennes, avec toute la question : l'économie française et les ports français vont-ils réussir à trouver leur place ? Quelles retombées économiques des éoliennes, si on les fait, quelles retombées concrètes économiques des éoliennes sur le territoire ? L'État et la région nous disent qu'il y aura beaucoup de retombées économiques, etc., la France est en capacité de se mettre dans la filière. En revanche, d'autres acteurs ont plutôt un regard critique là-dessus. C'est pour ça aussi que nous sommes là aujourd'hui, pour voir aussi comment un port comme Lorient peut se positionner ou pas, où nous en

sommes du développement de ce port, et la santé aussi. Nous avons vu que la santé du port de Lorient, effectivement nous voyons que c'est un port qui est en développement, en transition peut-être, qui se porte plus ou moins bien, mais nous n'avons pas tous les éléments. L'idée ce n'est pas de faire comme des bureaux d'études et de réfléchir avec toutes les données, mais c'est aussi de vous donner la parole quant à vos ressentis ou quant à ce que vous connaissez par ailleurs.

### **Nicole, commissaire-enquêteur**

Moi, à titre personnel, en tant qu'habitante, j'ai appris plein de choses, parce que ça fait un peu plus d'un an que j'habite dans la région, j'ai donc trouvé la visite très, très intéressante, j'ai appris beaucoup de choses sur les ports de Lorient, mais je sens derrière que cette place des ports en transition, justement des ports qui se cherchent un peu, ou qui cherchent un renouvellement, ou dont certaines activités vont se trouver limitées, je sens que derrière il y aura des emplois, il y aura de l'activité économique si on accepte les éoliennes, c'est mon sentiment.

### **Florence JEHENNE, Scapêche**

Florence, je suis travailleuse sur Lorient, je suis responsable d'exploitation des bolincheurs à la Scapêche, qui est un armement de pêche. Les bolincheurs, pour ceux qui ne savent pas, ce sont les petits bateaux de pêche à sardines. J'ai trouvé la visite très intéressante, parce que je suis de Concarneau, donc je ne connaissais pas trop toutes les activités de la rade, donc merci, j'ai appris plein de choses, c'était chouette. Comme vous devez le savoir, le secteur de la pêche est en crise, nous avons un peu de mal à voir l'avenir, également sur notre territoire j'entends, de par les positionnements politiques aussi de nos gouvernements successifs. On nous parle, dans le cadre des éoliennes, d'indépendance énergétique, c'est bien. Qu'en est-il de notre indépendance alimentaire aussi ? Ça, j'ai envie que nous en parlions un peu. Sur ce qui est des éoliennes en mer, forcément ça va générer de l'activité, des emplois. Je ne sais pas si actuellement on sait combien une éolienne en mer amène d'emplois à terre. Si nous comparons, je vais comparer au secteur de la pêche que je connais, nous savons qu'un marin génère beaucoup d'emplois à terre derrière, parce que ça ramène des produits qu'il faut transformer, qu'il faut transporter. De l'électricité, ça part de l'éolienne, ça passe dans un fil, je ne pense pas trop me tromper en disant qu'une éolienne nécessite peut-être un peu moins de monde à travailler derrière, donc à terre. Ça, c'est la première chose. Ensuite, nous savons aussi que ces éoliennes en mer prennent de la place, elles peuvent être aussi une source de pollution visuelle, sans parler de tous les impacts environnementaux sur les oiseaux. Il a été démontré que la résonance des éoliennes dans le sous-sol marin, ça pouvait perturber notamment les coquilles Saint-Jacques, la productivité halieutique des zones autour. Ça veut dire qu'en plus de restreindre encore des zones de pêche, si tant est qu'il reste des bateaux de pêche d'ici cinq ans dans notre pays, nous allons peut-être diminuer la productivité de nos mers aussi à côté, si tant est qu'on n'a pas ouvert l'espace maritime à d'autres nations que notre propre nation. Je ne sais pas si au bout d'un moment on pense à l'équilibre aussi de tout ça. Autrement dit, on va peut-être tuer des activités sur le port de Lorient pour en créer une nouvelle. Pourquoi pas, mais quelles sont les priorités ? On ne mange pas d'électricité. On ne mange pas l'électricité, c'est très bien l'électrique, même si le tout électrique, pour moi, d'un point de vue personnel, c'est une impasse, il faut un peu de tout. Nous l'avons toujours vu, il faut panacher. J'ai l'impression que c'est toujours cet effet très à la mode de compensation : on va dégrader un endroit et on va surprotéger un endroit à côté. Il y a aussi tous ces aspects patrimoniaux, culturels. Là, vous êtes en Bretagne, de toute façon, vous avez fait le littoral sur les sujets de la pêche, ce sont des choses auxquelles les populations sont très attachées. Monsieur parlait tout à l'heure du projet Ker'Oman, avec le poisson qui arriverait en avion. Nous marchons un peu sur la tête, je trouve. Développer de l'éolien, ça peut être bien, mais le souci, en France, je trouve, c'est que quand nous partons dans une voie, nous y partons tête baissée, nous oublions tout le reste à côté et nous mettons tous les fonds, toutes les actions sur quelque chose. Là, ça va être les gros titres dans les journaux, l'éolien se développe en Bretagne, super, emploi, machin. À côté, nous allons avoir deux ou trois filières qui vont se casser la figure complètement sur les ports, et on ne va pas en parler. Nous allons nous retrouver avec des no man's land complets, des quais du port de commerce qui vont tomber en ruines. Ce qui m'a marqué tout à l'heure sur la lecture de paysage, le port de Lorient n'est pas moderne, il est en décrépitude, il faut dire ce qui est. Est-ce qu'on fait comme on a vu dans d'autres activités ? Je suis originaire du Nord-Pas-de-Calais, les mines, la sidérurgie. Est-ce qu'on laisse tous les secteurs, des pans de secteurs économiques à l'agonie, mourir complètement, se dégrader avec des paysages urbains, périurbains pendant trente ans en friche avec tous les problèmes que ça implique ? Est-ce que nous ne pouvons pas essayer de mettre de l'éolien, mais de manière raisonnée, de ne pas y aller tête baissée en gardant un peu de tout ? Je suis du secteur de la pêche, les anciens marins pêcheurs vont dire que les années

70, c'était merveilleux. Non, nous voyons les dérives qu'ont eues ces années-là, où ça a mené sur les ressources halieutiques. Mais il faut un peu de tout, il faut panacher. Je pense que c'est un peu ce qui est oublié à chaque fois. On part tête baissée dans un projet qui a ses avantages, mais qui a aussi ses inconvénients. Ce n'est jamais tout noir ou tout blanc. Il y a différents ports, différentes activités. Pour moi, ce qui fait la richesse d'un territoire, c'est justement son hétérogénéité dans ses activités. Parce que si tout repose sur une seule chose, ça ne va pas. Il en faut un peu pour tout le monde, il faut un peu de tout. J'espère donc que ces transitions-là ne vont pas être des transitions noir-blanc, comme nous le voyons depuis des années. C'est ce qui me fait un peu peur.

### **Intervenante**

Je plussoie hélas, parce que je suis plus âgée que vous. Nous avons connu l'époque de la télévision secam quand tout le reste du monde était en panne, du Minitel. Maintenant, on s'engouffre dans une croissance à tout crin. Il n'y a pas juste le débat public sur la mer, il y a tout un corpus législatif, une grosse loi qui est sortie en octobre 2023, qui modifie sérieusement les enquêtes publiques environnementales et qui, à mon avis, vont finir par disparaître pour aller toujours plus vite. À la fin, on pourra faire tout et n'importe quoi. En gros, il va rester des enquêtes d'urbanisme, mais très peu d'enquêtes environnementales. En tant que citoyenne, je suis assez méfiante de tous ces grands débats démocratiques où, au final, le citoyen est complètement perdu, parce que nous débattons, mais finalement, la décision qui est prise, c'est la décision qui était la décision de départ, mettre de l'éolien en mer pour atteindre l'indépendance énergétique, peu importe les conséquences. Ce n'est pas vrai qu'il y aura des créations d'emplois, c'est faux, parce que tous ces systèmes sont gérés à distance. Très peu de systèmes sont gérés sur place, maintenant. On ne déplace donc plus autant de gens sur des plateformes comme autrefois. Je veux bien qu'il y aura des emplois, mais quand je vois les installations photovoltaïques qu'on développe partout, y compris dans des zones Natura 2000, on met trois moutons en dessous et ça y est, ça fait une ferme solaire, mais tout est géré dans des centrales à Lyon, ce n'est absolument pas géré sur place, donc ça ne crée absolument pas d'emplois sur place à part le paysagiste qui plante les haies autour pour que ça se voie un peu moins. Au final, quand on fait des enquêtes publiques environnementales, le citoyen se dit qu'on a déjà débattu. Je me demande où est la démocratie dans tout cela.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Juste pour vous signaler que, justement, le fait de débattre comme ça, globalement, des 45 gigawatts, effectivement, après, l'État a proposé qu'il n'y ait plus de débat parc par parc. Ça, c'est intéressant aussi à intégrer.

### **Intervenante**

Plus de débat, est-ce que ça veut dire plus d'enquête publique ?

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Non, plus de débat public. Il y a eu, aujourd'hui, déjà quinze débats publics sur les quinze parcs qui sont à l'étude ou en construction ou déjà en service. Il n'y en a qu'un, celui de Saint-Nazaire. Mais donc, il y a déjà eu quinze débats publics et une concertation. Suite à ce grand débat-là, la proposition de l'État, c'est qu'il n'y ait plus de débat parc par parc. Après, il y aura de la concertation, nous ne savons pas encore complètement comment, mais il n'y aura pas de débat public au sens du Code de l'environnement, tel qu'un organisme indépendant comme la CNDP le mène. Il y a déjà des gens qui l'ont contesté dans le débat. Peut-être que vous voulez répondre, j'apporterai quelques éléments aussi sur l'emploi.

### **Marie-Françoise BARBOUX, DREAL**

Marie-Françoise, maîtrise d'ouvrage DREAL, mais également, par le passé, habitante de Lorient.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Vous pouvez peut-être préciser ce qu'est la DREAL et le fait que vous vous occupez particulièrement de ce projet.

### **Marie-Françoise BARBOUX, DREAL**

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. C'est la structure régionale qui, effectivement, assure la maîtrise d'ouvrage avec d'autres structures. Il y a la structure départementale et DDTM au niveau ministériel. C'est donc au niveau régional. Avant d'évoquer le sujet

de l'histoire, parce j'ai appris, même si on pense connaître son territoire, on ne sait jamais tout. Juste sur le sujet que vous avez soulevé sur l'enquête publique. C'est une étape qui viendra ensuite, par exemple, pour l'appel d'offres 5. Il y aura une instruction et puis il y aura une enquête publique.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Sur le parc éolien de Bretagne Sud, au large de Groix et Belle-Île.

#### **Intervenante**

Si la nouvelle loi est entrée en application, les décrets n'ont pas encore été pris à ce jour, il n'y aura pas d'enquête publique, il y aura des réunions publiques avec des avis administratifs au compte-goutte [*inaudible*], on est hors du concept d'enquête publique. Il y a un peu trop de mots « public » dans toutes ces affaires. À force d'être public, on est noyé dans le public.

### **Marie-Françoise BARBOUX, DREAL**

Suivant si on se retrouve dans la zone économique ou sur le domaine public maritime, suivant quelle localisation nous avons, nous allons effectivement avoir une consultation du public qui sera soit sous forme d'enquête soit comme vous l'avez évoqué. Sur la partie emploi, que veut dire beaucoup d'emplois ou pas beaucoup, je pense qu'il faut rester factuel et réaliste. Je pense qu'effectivement, le développement à l'échelle de l'emploi, de la pêche, c'est un emploi beaucoup moins important. L'énergie, en revanche, sert à ce que l'ensemble des activités économiques puissent se faire, que ce soit l'énergie électrique ou d'autres énergies. Par rapport à l'histoire que nous avons pu voir durant la promenade dans la rade, nous constatons une évolution actuelle, mais tout au long de son histoire le port de Lorient a évolué. Je retiens le chiffre des 350 épaves dans la rade de Lorient qui montrent que finalement les activités que nous avons pu avoir peuvent laisser des traces du passé suivant comment nous traitons ces activités et qu'on s'assure qu'elles impactent le moins possible.

#### **Intervenant**

Un petit complément parce qu'il y a un mot que nous n'avons toujours pas prononcé, c'est la sobriété. Là, on court vers de l'énergie supplémentaire pour de l'énergie, alors qu'on est dans une salle d'eau, alors qu'on a la rade en face de nous. Cette notion de sobriété est encore mise à mal récemment par une économie de 10 milliards qui est réclamée. Le premier poste, quand on observe, c'est MaPrimeRénov'. Nous avons un vivier d'emplois, un vivier d'industries, ça passe à la trappe. Je ne parle pas des autres dispositions. 20 milliards l'année prochaine. On va aller dépenser de l'argent pour avoir davantage d'énergie sur ce territoire, alors que, derrière, on a un vivier d'emplois et on le balaie d'un revers de manche. Il y a des choses difficiles à comprendre. En un de ce débat, on aurait dû parler de sobriété énergétique. Nous l'avons vu, nous avons des bateaux qui font la traversée de la rade tous les jours. Nous avons un établissement qui est le deuxième établissement en termes de salariés et qui s'appelle le Groupe hospitalier de Bretagne Sud. On n'a pas une navette qui remonte jusque-là, mais nous avons 30 000 véhicules/jour qui passent sur la deux fois quatre-voies. De quelle énergie a-t-on réellement besoin ? Pour quels besoins ? On n'a pas réfléchi à tout ça. On nous impose quelque part d'aller vers la délimitation de ces zones. Nous l'avons vu dans la presse il n'y a pas très longtemps, nous étions extrêmement surpris de voir que des zones étaient déjà délimitées. Disons que certaines zones étaient exclues. Est-ce que l'on a exclu les zones Natura 2000 ? Est-ce que l'on a exclu les aires marines protégées ? Est-ce que l'on a exclu les parcs naturels régionaux ? Il s'agit là aussi d'avoir cette réflexion.

### **Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Effectivement, sur la question de la sobriété, ce sont les propositions de la maîtrise d'ouvrage. Il y a l'objectif d'abaisser de 40 % de notre demande d'énergie et donc avec deux stratégies principales. La première, c'est sur l'efficacité énergétique. La deuxième, c'est sur la sobriété et c'est vrai que c'est un élément qui est sorti un petit peu dans le débat, mais pas tant que ça finalement.

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Quand même. À quasiment toutes les réunions, nous avons eu des gens qui sont venus dire, parlons d'abord de sobriété, etc., et venus interroger sur concrètement, on dit qu'on veut faire de la sobriété, que ça fait partie de la politique, c'est ce que répond l'État, mais avec quels moyens on met pour faire du changement de comportement et aller vers la sobriété. C'est ce qui a été posé notamment dans les arguments. L'État nous dit « oui, dans ma stratégie je veux faire de la sobriété », mais concrètement,

quels moyens l'État alloue-t-il à cela ? C'est la question qui a été posée quand même régulièrement sur le débat.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

En tout cas, ça n'a pas été très approfondi en termes de propositions.

**Intervenante**

Non, ça n'est jamais approfondi pour une raison simple, c'est que la sobriété implique de moins consommer et nous sommes dans une économie ultra libérale, pas qu'en France, où ce qu'on veut, c'est toujours plus de croissance, c'est donc complètement antinomique. On a choisi une voie et c'est une voie de consommation, il faut donc satisfaire cette consommation. C'est un oxymore, dans ma tête, la sobriété. Je suis en pleine dissonance cognitive là, en tant que citoyenne. C'est-à-dire, toujours plus, toujours plus, toujours plus, mais on veut faire de la sobriété. Non, nous sommes dans un monde capitaliste qui fonctionne avec de l'ultralibéralisme en plus, et le but c'est d'avoir toujours plus de production. La sobriété, ce serait une autre direction à prendre, mais ce n'est pas cette direction qui est prise. J'ai l'impression que c'est une forme de marchandage, je vous le dis très clairement. Je ne mets pas en cause l'indépendance ou le raisonnement des membres de la CNDP, comment vous avez raisonné, ce n'est pas ça. C'est qu'il y a un cadre autour de vous et que quelque part la conclusion sera qu'on utilisera ça pour faire ça, et ça, ça sera protégé. C'est tout du marchandage qui ne va absolument pas dans la direction de la sobriété. Nous ne mangerons pas tous des lentilles. Oui, on va importer du poisson d'ailleurs. Il y a quelque chose qui ne va pas. Il y a quelque chose qui ne va pas dans mon cerveau. D'une part, on me dit ça, et de l'autre côté, on me dit ça. Non, ça ne va pas.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Vous parlez de souveraineté alimentaire, effectivement. Nous en avons parlé aussi dans le débat. Est-ce que quelqu'un a autre chose à dire là-dessus, peut-être ?

**Jean-Paul AUFFRAY, Eau et Rivières de Bretagne**

Si on cherche à définir une autre ressource qui risque de limiter le développement économique à la fois sur l'habitat et sur l'industrie de la région de Lorient, manifestement la ressource en eau est au premier plan. Nous sommes en Bretagne, nous avons l'impression d'avoir une surabondance de ressources en eau, mais la région de Lorient est alimentée par des captages qui se font sur les deux fleuves dont nous avons parlé tout à l'heure, c'est-à-dire le Blavet et le Scorff. Nous voyons, par exemple, sur le Scorff, que le débit d'étiage est en été, surtout en période de sécheresse, dramatiquement bas. Sur le Blavet, il y a d'autres problèmes. Il y a bien sûr le barrage de Bretagne central qui permet de soutenir le débit, mais la qualité de l'eau est désastreuse. Le Blavet a une écluse tous les deux kilomètres et demi. Ces écluses sont fermées, ça veut dire que c'est une succession de bail [incompris-0:38:35] dans lesquelles l'eau ne circule plus, n'est plus mobile, c'est-à-dire ne s'autoépure plus. La teneur en nitrates ne descend plus aujourd'hui, elle est arrivée entre 28 % et 30 %, elle ne descend plus. L'évolution des cinq ou dix dernières années qui était positive sur les nitrates, c'est fini. Il y a des quantités phénoménales de produits, de traitements agricoles, et aujourd'hui on ne voit que ce que l'on recherche. Les produits recherchés ne sont pas si nombreux que cela. Donc, la fourniture d'eau pour le développement de la population et de l'industrie sera très rapidement limitée par cela. Ensuite l'eau, il faut la traiter. Si vous visitez la station de Kerolay sur laquelle la majorité de la population de Lorient est raccordée, vous verrez que cette station est à bout de souffle. Elle est à bout de souffle du point de vue de son fonctionnement et elle n'a plus la capacité de se développer du fait de son enclavement. En plus son rejet se fait dans la baie, dans le cul-de-sac de Quélisoy, qui est véritablement une zone dans laquelle le renouvellement d'eau est très faible. Or, le rejet d'une pareille population sur de l'eau qui est à peine ventilée, ça donne des résultats qui sont dramatiques. La vasière de Quélisoy nous fait une formidable récolte d'algues vertes tous les ans.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Monsieur, est-ce que vous pouvez nous donner votre prénom et votre lien avec la mer, s'il vous plaît ?

**Jean-Paul AUFFRAY, Eau et Rivières de Bretagne**

Jean-Paul AUFFRAY, Eau et Rivières de Bretagne.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Les chiffres que vous annoncez, pouvons-nous les trouver sur votre site ?

**Jean-Paul AUFFRAY , Eau et Rivières de Bretagne**

Oui, pour chacune des baies. La ressource en eau, on a tendance à croire, en Bretagne, qu'elle est abondante.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Encore une fois, nous en avons beaucoup parlé dans le débat de la qualité des eaux et de la quantité aussi. Nous avons fait une soirée là-dessus aussi sur les liens entre les SAGE, les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau, qui sont la grande planification qui gère l'eau à terre, et les documents stratégiques de façade, donc la planification, et comment ces deux documents doivent être en lien aussi. Parce que le bon état de la mer dépend du bon état des eaux en amont. Certains se demandent s'il ne faudrait pas que ça s'impose à ce qu'il se passe à terre, etc. Il y a tous ces débats-là avec des citoyens aussi qui se disaient souvent que ça fait des années qu'on fait plein de choses, le plan algues vertes, le plan nitrates, nous avons des SRADDET, nous avons des plans à tous les niveaux. Il y avait beaucoup de citoyens qui étaient quand même un peu étonnés que finalement nous soyons encore dans un moment où la qualité des eaux et l'état de l'environnement sont quand même plutôt – cela fait consensus dans le débat – dégradés. Peut-être qu'il y a de petites améliorations de-ci de-là, mais quand même globalement, nous sommes dans une phase de dégradation. C'est vrai que ça étonne quand même les publics qu'on va voir, et pas que les publics d'ailleurs, même parfois des élus ou autres. Je vous rappelle ce qu'il s'est dit dans le débat. C'est vrai que la CNDP doit être neutre.

**Jean-Paul AUFFRAY, Eau et Rivières de Bretagne**

Pour le Blavet, pour améliorer la qualité de ses eaux, il y aurait une solution extrêmement simple. Il suffirait d'ouvrir les écluses. Dans ce canal ne passent que 350 bateaux par an, c'est-à-dire en gros un par jour. Actuellement, pour faire score, il est question de décompter les kayaks. Il suffirait que la rivière se remette à circuler pour que sa capacité d'autoépuration s'améliore considérablement.

**Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

C'est un des débats ici, effectivement, localement.

**Intervenante**

Mais globalement, sur la Bretagne, la qualité des eaux pluviales, par exemple, nous avons monté l'escalier. Avez-vous remarqué, au milieu, à l'endroit où ça n'est pas protégé par le toit, il y a une énorme tache verte avec des algues. Ça veut dire qu'il y a des nitrates dans l'eau de pluie, ça. J'habite ici depuis un an, dans la carafe d'eau à la maison, nous avons des algues. Je n'avais jamais vu ça avant.

**Jean-Paul AUFFRAY, Eau et Rivières de Bretagne**

Oui, l'eau de pluie apporte à elle seule entre 20 et 30 kg de nitrates par hectare et par an.

**Intervenante**

La Bretagne, en termes de santé publique est l'avant-dernière région en France, c'est-à-dire en termes de score, c'est une des régions où on meurt le plus de maladies que nous pourrions éviter. Encore une fois, mon cerveau est partagé entre les priorités qui sont une croissance énergétique accélérée à marche forcée et des priorités en termes de santé publique, d'environnement, de qualité des eaux. Nous sommes sur du sol granitique, donc même s'il pleut six mois, nous pouvons quand même manquer d'eau l'été et d'eau de qualité. Tout ça est imbriqué. Ça a été évoqué dans d'autres endroits, donc c'est très bien.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Alors nous allons peut-être tranquillement clore ce moment d'échange, sauf s'il y a d'autres personnes qui ont envie de rajouter quelque chose. Je me permets peut-être d'essayer de faire une petite synthèse sur ce que vous avez échangé, sur les sujets qui ont émergé. Nous avons parlé des filières pêche et des retombées économiques, aussi potentiellement de l'éolien. Quelles sont les conséquences si on mise tout sur l'éolien ? Est-ce que c'est créateur d'emplois ou, au contraire, est-ce que ça va empêcher d'autres filières de continuer à exister ? Ça a fait émerger aussi la question de : où est-ce que nous mettons les priorités ? Est-ce que c'est plutôt dans la création d'énergie, la production d'énergie, ou plutôt dans ce qui est alimentation ? Vous avez parlé aussi de la diversification des stratégies et des activités aussi. Ne pas tout mettre dans le même panier. Vous avez aussi constaté un peu l'évolution du port de Lorient, comment certaines activités sont peut-être en déclin, ou en tout cas, ça questionne

sur la viabilité et la durabilité de certaines activités qui persistent. Vous avez amené aussi la question du débat : est-ce que le débat sert vraiment à quelque chose ou est-ce que des choses sont déjà ficelées ? Quelle est la place des citoyens dans le cadre de ce débat ? Ça fait partie de la liberté d'expression et de ce que nous, nous faisons remonter aussi. Nous avons parlé aussi de la qualité de l'eau. Quelles sont les conséquences de nos activités terrestres sur la qualité de l'eau ? Notamment, vous avez apporté ces éclairages-là, des cours d'eau, des rivières ici dans cette zone lorientaise. La qualité aussi de l'eau en Bretagne, est-ce qu'elle est suffisante pour assurer la bonne santé du public ? Est-ce qu'il y a d'autres choses que j'oublie qui sont importantes et qu'il faut garder un petit peu comme synthèse ? Même si nous avons tout pris, nous n'allons pas nous baser sur ce que moi, je synthétise, mais c'est un peu pour se donner une vision globale de la teneur de nos échanges. Est-ce qu'il y a des choses que j'aurais oubliées ?

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Peut-être un dernier mot pour ceux qui n'ont pas pris la parole. Je ne sais pas si vous voulez nous dire un petit mot de réaction à tout ce qui s'est dit.

### **Géraldine, Service Social Maritime**

Oui, je veux bien. Je suis Géraldine. Je travaille au Service Social Maritime depuis quelques mois et sur un poste qui est créé dans le cadre d'un projet qui vient d'être mis en place. En tout cas, le Service Social Maritime est une association qui accompagne les marins au sens large et les armateurs. C'est leur service social. C'est le pendant de la CPAM ou de la MSA pour les autres régimes. Je travaille avec des travailleurs sociaux essentiellement et je suis conseillère en insertion professionnelle. Mes missions, c'est plutôt d'accompagner les marins, pêcheurs essentiellement, mais aussi conchyliculteurs ou marins de commerce, à la réflexion professionnelle, soit pour des soucis de santé, soit, nous l'avons dit tout, il y a aussi maintenant des soucis économiques importants, à la pêche notamment. Je rejoins beaucoup de choses à la fois à titre personnel, mais aussi j'entends beaucoup de marins, quels que soient leurs horizons, qui s'inquiètent, qui se posent beaucoup de questions, qui sont aussi, alors il y a beaucoup de patrons pêcheurs, petits patrons pêcheurs respectueux de la mer, de leur environnement, qui voient aussi des choses évoluer. Nous pouvons parler, c'est d'actualité, des gros navires-usines, des choses comme ça, qui interrogent aussi beaucoup. J'imagine que dans le débat peut-être de ce soir, ils seront un peu plus représentés. Mais aussi au niveau conchyliculture, ils s'interrogent. Alors bien sûr pour leur activité, mais pour la qualité aussi des produits qu'ils proposent. Ma présence me permet d'apprendre plein de choses, mais permet aussi de dire qu'ils sont complètement partie prenante de ce débat. Les éoliennes, je suis très intéressée puisque je réfléchis avec les gens sur leur reconversion. Notamment, beaucoup d'anciens marins se demandent, puisque les parcs éoliens se développent, s'ils ne peuvent pas aller travailler là-bas parce qu'ils ont des compétences, etc. Finalement, en termes de retombées d'emplois, si ce n'est d'aller les construire quand même, il faut quand même se déplacer, aller en bateau, là ils peuvent intervenir, après, il y a de l'entretien. Effectivement, nous n'avons pas encore suffisamment d'éléments. En tout cas, ça commence, mais voilà. Il y a une autre chose aussi qui se pose là, ou en tout cas je l'ai lu récemment, sur le fait que les éoliennes faisaient que les déchets se stockaient. Je ne sais pas comment exprimer cela. C'est peut-être une opportunité pour rattraper ces déchets-là, mais en tout cas, ça pose aussi la question de cette gestion-là. Du coup, nous n'avons pas anticipé cela. Donc, ça rejoint ce que vous disiez, il y a eu des décisions déjà prises, il y a des choses mises en place. C'est pareil, je rejoins à ce que disait Florence. On met des choses en place et après, on s'interroge. Peut-être que le débat qu'on a là, il aurait peut-être été intéressant de l'avoir bien en amont et d'essayer de prendre en compte au maximum les gens qui vivent sur les territoires. Tout ce qui a été dit est vrai, on voit la dégradation sur l'environnement, les algues vertes, la pollution des eaux, les huîtres qu'on ne peut plus manger, les coquillages qu'on ne peut plus ramasser, etc. Donc, c'est intéressant, c'est riche d'enseignements, mais quel poids est-ce que ça va avoir ?

### **Karine BESSES, Commission particulière du débat public**

Juste pour vous répondre là-dessus en deux mots, le poids, en tout cas, ce que nous devons faire, et c'est encadré par le Code de l'environnement encore une fois, nous allons faire un compte-rendu à partir de fin avril, à la fin du débat, jusqu'à fin juin. Nous allons nous atteler à faire un compte-rendu par façade maritime, puisque nous débattons de la même manière sur les trois autres façades. C'est un compte-rendu où nous mettrons l'ensemble des arguments que nous échangeons aujourd'hui. Nous, nous sommes en train de tout compiler et nous allons ressortir aussi toutes les propositions qui auront été faites. Nous donnerons ça à l'État français qui a obligation de répondre deux mois après, ce sera

donc fin août. Fin août, il a l'obligation de revenir vers le public pour dire comment il a pris en compte telle ou telle réflexion, telle ou telle proposition, etc. Il faudra suivre à ce moment-là. En tout cas, nous, nous ne serons plus meneurs du débat. La main sera à l'État à ce moment-là pour revenir à la population. En tout cas, tout ce qu'on se dit là est effectivement compulsé. Il y a en effet un certain nombre de choses qui commencent à se répéter de réunion en réunion. Il y a aussi des arguments pour les éoliennes. Nous, nous ne sommes pas juge et partie. Nous, nous allons donner tous les arguments, mais c'est vrai qu'il y a un certain nombre d'arguments et de problématiques qui s'agglomèrent petit à petit dans ce sens-là aussi.

**Paula SCHMIDT DE LA TORRE, Commission particulière du débat public**

Je vais clore ce moment-là aussi pour une question de ressources parce que nous animons dans une heure à peu près une réunion publique au parc des expositions de Lorient.